

1. Temps méridien (Restauration / Encadrement & animation du midi)

Maternelle / Élémentaire : Le prix de ce temps méridien est de **6,50 €**. Il comprend le repas fourni, l'encadrement et les activités réalisées entre 11h30 & 13h15. Pour les PAI, un prix spécifique est mis en place comprenant l'encadrement et les activités réalisées.

Chaque jour, les enfants seront notés pour la restauration. En fin de mois, un décompte sera fait et mis sur la facture mensuelle.

NB : actuellement sur le site de Sainte Rose de Lima, ce temps est globalement à l'initiative de la municipalité avec facturation partielle aux usagers de l'école.

2. Tarifs Garderie & études

Le tarif de garderie - étude est de 2€ par demi-heure. Ce tarif est plafonné à 6,15 € la soirée.

Toute demi-heure commencée est facturée. Pour la garderie - étude du soir, la tarification débute à compter de 16H45. La facture est adressée à la famille en début de mois suivant.

NB : Au-delà de 19h00, un montant de 7,50 € pour la demi-heure supplémentaire est demandé.

3. Contributions des familles

Les écoles La Providence, Sainte Rose de Lima et Saint-Jean ont signé un contrat d'association avec l'Etat. Ce contrat permet d'assurer la pérennité des écoles au sein de la vie communale et de financer le fonctionnement quotidien des établissements scolaires, comme les salaires des personnels non enseignants, le chauffage, l'électricité, le gaz, le renouvellement du mobilier scolaire...

Les communes de résidence de nos écoles ne versent des subventions pour les frais de fonctionnement **qu'à destination des élèves de leur commune.**

L'Etat rémunère les enseignants.

En revanche, les frais relatifs aux constructions, entretiens, investissements, pastorale restent à la charge des familles. Tous ces investissements ainsi que les remboursements d'emprunts sont financés pour la plus grande partie par les contributions des familles.

➤ Trois formules de participation au choix :

Le conseil d'administration de l'OGEC a fixé trois tarifs de contribution mensuelle :

Au choix des familles		
Tarif 1	61,50€	Tarif permettant à nos établissements d'investir dans de nouveaux projets tout en couvrant les emprunts déjà réalisés mais aussi d'assurer une solidarité auprès des familles les plus modestes.
Tarif 2	56,50€	Tarif permettant l'équilibre en couvrant à minima les emprunts réalisés antérieurement.
Tarif 3	49,50€	Tarif permettant aux familles les plus modestes de scolariser leur(s) enfant(s).
Tarif familles nombreuses	45€	A partir du 3 ^{ème} enfant inscrit sur l'ensemble scolaire OGEC BRUZ ST-ERBLON (de la maternelle au lycée) pour les familles qui le souhaitent.

35170 Bruz

• **Lycée Saint-Joseph**
8 rue Pierre de Coubertin
Tél : 02 99 05 01 01

• **Collège Saint-Joseph**
3 Avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 05 01 01

• **Ecole primaire La Providence Centre**
1 bis avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 52 60 67

• **Ecole primaire La Providence Vert Buisson**
4 rue de Gavrinis
Tél : 02 99 05 06 60

35230 Saint-Erblon

• **Collège Saint-Paul**
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 30 95 10 10

• **Ecole Saint-Jean**
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 99 52 35 12

Dans cette contribution :

- sont inclus :

- La cotisation UDOGEC **55,69 €** par enfant pour l'année.
- La cotisation UGSEL : **2 € environ par enfant (cotisation votée lors de l'AG de l'UGSEL en octobre).**
- La surveillance des sorties avant et après la classe (¼ d'heure de battement permettant aux familles l'accueil et la sortie des classes).

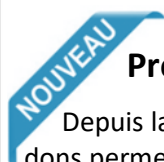
- ne sont pas inclus :

- Le coût des animations et petites sorties (cinéma, conférences, visites...) : forfait animation de **32 €** pour l'année, prélevé en 1 fois.
- Le coût des classes découvertes ou très grosses sorties (si le forfait animation était dépassé).

L'UDOGEC : l'école fait partie de l'Enseignement Catholique et à ce titre chaque famille doit contribuer au financement des organismes diocésains qui assurent la relation avec les acteurs de la vie éducative au niveau départemental ainsi qu'une mutualisation immobilière pour aider les établissements dans leurs projets de construction-mise aux normes. Sans ces aides, les constructions de Sainte Rose de Lima et celle de Saint-Jean n'auraient pu avoir lieu.

L'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) permet à l'école d'assurer l'organisation des animations sportives et culturelles en secteur.

Le Forfait Animation : chaque année, les élèves participent à différentes sorties & animations pédagogiques, ce forfait en relation avec les aides de l'APEL (suivant le bénéfice de ses manifestations) permettent de couvrir une très grande partie du coût de ces activités.



Proposition de dons à l'école

Depuis la rentrée 2025, notre OGECE reconnu d'utilité publique est habilité à recevoir des dons permettant une réduction d'impôts de 66% du montant versé. Avec cette proposition, vous pouvez aider financièrement votre école pour des investissements innovants pour nos élèves et une attestation vous sera délivrée en fin d'année civile pour la déclaration de vos impôts.

Pour cela, il vous suffira de choisir dans la fiche verte de rétribution un don additionnel à votre tarif 1 comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Don : au choix des familles			
Contribution tarif 1 + don	Mensualité sur 10 mois	Détail	part à déduire par an de votre imposition
Tarif 1 + don de 10€ par mois	71,50€	61,50€ + 10€	Déduction annuelle 66€ coût 34€.
Tarif 1 + don de 20€ par mois	81,50€	61,50€ + 20€	Déduction annuelle 132€ coût 68€.
Tarif 1 + don de 50€ par mois	111,50€	61,50€ + 50€	Déduction annuelle 330€ coût 170€.
Tarif 1 + don supérieur à 50€ par mois	61,50 + don à votre initiative		Déduction annuelle Don x 10 x 66% Coût : Don x 10 x 34%

35170 Bruz

• Lycée Saint-Joseph
8 rue Pierre de Coubertin
Tél : 02 99 05 01 01

• Collège Saint-Joseph
3 Avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 05 01 01

• Ecole primaire La Providence Centre
1 bis avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 05 60 67

• Ecole primaire La Providence Vert Buisson
4 rue de Gavrinis
Tél : 02 99 05 06 60

35230 Saint-Erblon

• Collège Saint-Paul
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 30 95 10 10

• Ecole Saint-Jean
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 99 52 35 12

➤ **Prélèvement automatique & facturation :**

Pour répondre aux exigences d'une saine gestion de l'école, nous utilisons, comme la plupart des autres établissements de l'enseignement privé, **le prélèvement automatique** et adressons à toutes les familles **une facturation mensuelle regroupant l'ensemble des dépenses relatives à votre (vos) enfant(s).**

Le prélèvement et la facture mensuelle, c'est davantage de souplesse et d'efficacité pour la personne en charge de la comptabilité ainsi que pour vous (pas de mélange de factures, pas de transfert d'argent via les enfants...).

De début septembre à début juillet, 11 factures détaillées seront établies. Les prélèvements seront effectués aux environs du 6 de chaque mois.

Les prélèvements effectués concerneront :

- **Les contributions (sur 10 mois).**
- **Le forfait animation.**
- **La garderie/étude/cantine : paiement des prestations du mois au début du mois suivant.**
- **Les sorties scolaires et activités innovantes nécessitant une participation des familles telles que les classes découvertes, ateliers périscolaires, projets liés aux labels...**
- **La participation à la suite informatique Charlemagne (Ecole Directe...).**
- **Certains matériels scolaires (fichiers, livres, crayons spécifiques...) restant dans les familles.**

35170 Bruz

• **Lycée Saint-Joseph**
8 rue Pierre de Coubertin
Tél : 02 99 05 01 01

• **Collège Saint-Joseph**
3 Avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 05 01 01

• **Ecole primaire La Providence Centre**
1 bis avenue Alphonse Legault
Tél : 02 99 52 60 67

• **Ecole primaire La Providence Vert Buisson**
4 rue de Gavrinis
Tél : 02 99 05 06 60

35230 Saint-Erblon

• **Collège Saint-Paul**
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 30 95 10 10

• **Ecole Saint-Jean**
22 avenue de la Mare Guesclin
Tél : 02 99 52 35 12